

CONDITIONS DE DELIVRANCE

REGLEMENT D'EXAMEN

NATURE DES EPREUVES	FORME	COEF.	DUREE
DOMAINE A1			
E1 : Epreuve Pratique et Technologique			
1) Candidats visés par l'article 7 du présent arrêté	CCF	9	-
2) Autres candidats	Pratique	9	24 h
E2 : Sciences et Techniques			
- Mathématiques Physique Chimie	Ecrite	2	4 h
E3 : Présentation d'un dossier	Orale	4	30min (a)
DOMAINE A2			
E4 : Français-Connaissance du Monde contemporain			
	Ecrite	3	4 h
E5 : Langue vivante			
1) Candidats visés par l'article 7 du présent arrêté	CCF	2	-
2) Autres candidats	Orale	2	20 min(b)
DOMAINE A3			
E6 : Culture Artistique			
	Ecrite	3	2 h
E7 : Arts Appliqués			
	Ecrite	6	8 h
DOMAINE A4			
E8 : Education Physique et Sportive			
1) Candidats visés par l'article 7 du présent arrêté	CCF	1	
2) Autres candidats	Pratique	1	

(a) Epreuve orale précédée de 30 minutes de préparation

(b) Epreuve orale précédée de 20 minutes de préparation

CCF : Contrôle en cours de formation.